
NORME INTERNATIONALE



1141

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Cordages en multifilaments de polyester à trois torons

Three-strand polyester multifilament ropes

Première édition — 1975-05-01

CDU 677.718.494.674

Réf. n° : ISO 1141-1975 (F)

Descripteurs : corde, fibre synthétique, fibre polyester, caractéristique, spécification, essai, diamètre, masse linéique, propriété mécanique, charge de rupture.

AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation Internationale de Normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (Comités Membres ISO). L'élaboration de Normes Internationales est confiée aux Comités Techniques ISO. Chaque Comité Membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du Comité Technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les Projets de Normes Internationales adoptés par les Comités Techniques sont soumis aux Comités Membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes Internationales par le Conseil de l'ISO.

Avant 1972, les résultats des travaux des Comités Techniques étaient publiés comme Recommandations ISO; maintenant, ces documents sont en cours de transformation en Normes Internationales. Compte tenu de cette procédure, le Comité Technique ISO/TC 38 a examiné la Recommandation ISO/R 1141 et est d'avis qu'elle peut, du point de vue technique, être transformée en Norme Internationale. La présente Norme Internationale remplace donc la Recommandation ISO/R 1141-1969 à laquelle elle est techniquement identique.

La Recommandation ISO/R 1141 avait été approuvée par les Comités Membres des pays suivants :

Afrique du Sud, Rép. d'	Inde	Portugal
Allemagne	Iran	Roumanie
Belgique	Irlande	Royaume-Uni
Danemark	Israël	Suède
Égypte, Rép. arabe d'	Japon	Suisse
Espagne	Norvège	Tchécoslovaquie
France	Nouvelle-Zélande	Turquie
Hongrie	Pologne	U.R.S.S.

Les Comités Membres des pays suivants avaient désapprouvé la Recommandation pour des raisons techniques :

Australie
Brésil*
Italie
Pays-Bas

Aucun Comité Membre n'a désapprouvé la transformation de la Recommandation ISO/R 1141 en Norme Internationale.

* Ultérieurement, ce Comité Membre a approuvé la Recommandation.

Cordages en multifilaments de polyester à trois torons

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme Internationale fixe les caractéristiques principales des cordages à trois torons constitués de multifilaments continus appartenant au groupe des polyesters de densité relative 1,38 environ. Elle s'applique aux cordages de cette nature dont les masses nettes au mètre sont comprises entre 14 et 7 400 g et dont les diamètres nominaux vont de 4 à 96 mm inclusivement.

2 RÉFÉRENCE

ISO 2307, *Cordages – Détermination de certaines caractéristiques physiques et mécaniques.*

3 FABRICATION

3.1 Constitution

Ces cordages doivent être formés de torons fabriqués à partir de matière neuve. Les cordages et leurs torons doivent être continus, sans épissure.

S'il y a accord entre l'acheteur et le fournisseur, les cordages de diamètre nominal égal à 20 mm (masse nette de 320 g par mètre) et de diamètre supérieur peuvent avoir des torons dont l'intérieur est constitué de multifilaments continus sans torsion.

Les cordages de polyester doivent être formés, sauf spécification contraire, de torons câblés ensemble en torsion Z, ces torons étant eux-mêmes constitués de fils ou retors assemblés en torsion S.

Le nombre de fils (ou de fils et de multifilaments sans torsion) doit être le même pour tous les torons d'un même cordage.

3.2 Traitement

Les cordages doivent être traités thermiquement pour fixer le commettage et la stabilité des dimensions.

Les cordages en polyester sont généralement livrés écrus, c'est-à-dire sans aucun traitement d'imprégnation ou d'enduction. À la demande de l'acheteur, ils peuvent être enduits ou imprégnés pour obtenir des caractéristiques particulières.

La nature de ce produit d'enduction ou d'imprégnation doit être laissée à l'initiative du fabricant. Le traitement appliqué ne doit pas diminuer la résistance du cordage à la traction.

La masse du produit utilisé pour le traitement ne doit pas augmenter la masse par mètre spécifiée au tableau de plus de 5 %, sauf accord particulier entre le fabricant et l'acheteur.

4 CARACTÉRISTIQUES REQUISES ET TOLÉRANCES

Les caractéristiques principales des cordages en multifilaments de polyester à trois torons doivent être conformes à celles données dans le tableau.

Le pas de ces cordages ne doit pas être supérieur à celui spécifié dans le tableau, sauf si un accord différent est intervenu entre l'acheteur et le fournisseur.

D'autres caractéristiques, par exemple l'allongement du cordage dans des conditions de traction déterminées, peuvent également être spécifiées par accord entre le fabricant et l'acheteur, éventuellement sur présentation d'un échantillon.

5 MÉTHODES D'ESSAI

Les caractéristiques indiquées au chapitre 4 doivent être mesurées conformément aux dispositions de l'ISO 2307.

6 MARQUAGE ET EMBALLAGE

6.1 Marquage

Les cordages d'un diamètre nominal de 16 mm (masse nette de 205 g par mètre) et de diamètre supérieur doivent être munis d'un fil multifilament chimique vert à l'intérieur de deux torons. Pour les cordages d'un diamètre inférieur, aucun marquage ne doit être appliqué, sauf accord préalable entre acheteur et fournisseur.

6.2 Emballage

Les cordages doivent être facturés sur la base de la masse nette, qui comprend les liens, mais non l'emballage. Les liens doivent être en matière textile chimique.